



LES AMIS DU VIEUX FONTAINE

Association pour la valorisation du
patrimoine de Fontaine-lès-Dijon

Bulletin n° 163
Septembre 2022
ISSN 1164 – 3757

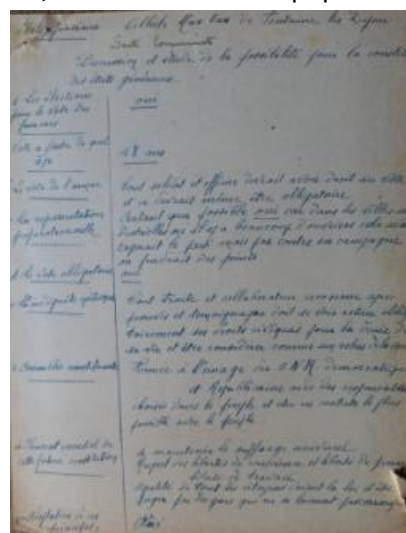
amisduvieuxfontaine@gmail.com
www.lesamisduvieuxfontaine.org

LE CAHIER DE DOLÉANCES DE LA CELLULE DU PARTI COMMUNISTE À FONTAINE-LÈS-DIJON EN 1945 POUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA RENAISSANCE FRANÇAISE

Dans le « Document du mois » de janvier-février 2022 présenté par les archives départementales de la Côte-Or, Vivien Canivenq mettait en parallèle les doléances des Côte-d’Oriens en 1789, 1945 et 2019 lors du Grand débat national, qui avaient toutes en commun de sonder les aspirations du plus grand nombre. Si, à Fontaine, il n’y a pas aux archives de cahiers pour 1789 et 2019, il en existe un pour 1945¹ qui ne manque pas d’intérêt.

Le contexte du cahier de Fontaine

En 1944, le Front national (FN), qui est un mouvement de résistance intérieure française créé par le parti communiste le 15 mai 1941, mais ouvert aux non-communistes, appelle à des « États généraux de la Renaissance française ». La référence à 1789 avec les cahiers de doléances et les États généraux est explicite. L’idée d’une « Renaissance française » indique, après la guerre et les années noires de l’occupation, l’espoir d’un monde meilleur. L’objectif est d’apporter des réponses concrètes aux problèmes les plus immédiats, de réaliser l’union entre la Résistance et la population et d’établir des liens moraux et politiques entre le peuple et les hommes d’État². La base du travail est le programme du Conseil National de la Résistance (CNR). Le projet est adopté par le parti communiste (PC) et les comités de libération (CDL). Patronnés par le CNR, ces États généraux ont lieu à Paris du 10 au 14 juillet 1945, pour coïncider avec les manifestations de la fête de la fédération et aboutissent à un serment, une proclamation et des résolutions³. Pour leur préparation, il est demandé à la population de toutes les communes de France de rédiger des cahiers de doléances afin de leur servir de base. Les CDL ont la responsabilité de faire remonter les cahiers de doléances depuis les communes. En Côte-d’Or, tous les cahiers communaux sont condensés dans le cahier départemental qui est envoyé au CNR fin juin 1945. La synthèse des cahiers départementaux est établie au niveau national au sein de dix commissions. Les revendications, critiques et suggestions sont bien sûr marquées par le contexte particulier de la fin de la guerre, avec les problèmes de ravitaillement, de reconstruction et d’épuration qui est un cheval de bataille récurrent chez les communistes, lesquels ont beaucoup souffert pendant la guerre avec « leurs 75 000 fusillés⁴ », mais les thématiques sont très diverses.



Première page du cahier de Fontaine.

¹ Archives départementales de la Côte-d’Or (ADCO), W 20 896.

² ADCO, W 20 885, Louis Saillant, Président du Conseil National de la Résistance. « Avant-propos du programme du CNR » dans *Préparation des États généraux dans le département de l’Ariège*, pp. 14-15.

³ Archives départementales de la Gironde, 57 W 26.

⁴ Chiffre exagéré.

Un questionnaire de base

Suivant les instructions du CNR, le Comité de Libération de la Côte-d'Or (CDL) avait établi un plan de travail pour servir de base de discussion, classer les doléances et les suggestions, afin de rédiger chaque cahier. Ce schéma type était très ambitieux. Les habitants devaient faire des propositions en matière d'organisation politique, à tous les échelons, depuis la commune, jusqu'à l'Empire français. Un état économique et social de la commune était demandé. Il fallait se prononcer sur l'armée, les réformes économiques et sociales, la législation du travail, l'enseignement, l'hygiène, la santé, la culture, l'enfance, le rôle des femmes, l'armée... Des directives étaient données pour replacer l'étude de toutes ces questions dans l'ensemble du programme du CNR. Il était rappelé que le terme « cahier de doléances » ne devait pas faire oublier que l'objectif véritable, après avoir délimité les problèmes, consistait à présenter des projets concrets, réalisables à brève échéance, puisque ces états généraux concernaient la renaissance du pays⁵.

Les participants

De la simple ménagère au spécialiste d'un domaine précis : hygiène, urbanisme... toutes les composantes de la société française sont représentées. Les mouvements de résistance, les partis politiques, les organisations syndicales, professionnelles, sociales, culturelles collaborent à la préparation de cette manifestation. Des réunions publiques sont organisées par le CDL de Côte-d'Or mais uniquement dans les grandes villes. Une propagande active est menée par le PC et le FN qui orchestrent des campagnes de presse par le biais de leurs hebdomadaires *L'Avenir de la Côte-d'Or* pour le PC et *La Bourgogne combattante* pour le FN.

Les cahiers de doléances de la Côte-d'Or

Le schéma de cahier établi par le CDL de Côte-d'Or pour servir de guide n'avait rien de contraignant et l'initiative pouvait avoir libre cours⁶, aussi ces cahiers sont-ils d'une grande hétérogénéité. Les supports sont très variés : de tout format, sur du papier allant du cahier d'écolier au papier pelure. Les cahiers sont tantôt dactylographiés, tantôt manuscrits. Certains présentent une structure apparente, article par article, mais pas tous dans le même ordre, avec parfois, pour chaque question, indiqué dans la marge, le nombre de personnes qui ont voté « pour » à l'aide de bâtons, ce qui laisse apparaître pour le PC des cellules de cinq personnes maximum. D'autres cahiers sont entièrement rédigés, sans plan visible, et n'abordent que quelques questions. Parfois les cahiers commencent par une date, une formule d'appel « Messieurs » et sont à la première personne quand il s'agit d'une réponse venant d'un particulier. Ils ont pour intitulé « États généraux », « Revendications », « États généraux de la Renaissance française », « Cahier de doléances », « Résolutions votées par la cellule » « Suggestions », « Articles présentés par »... La synthèse n'a pas dû être simple...

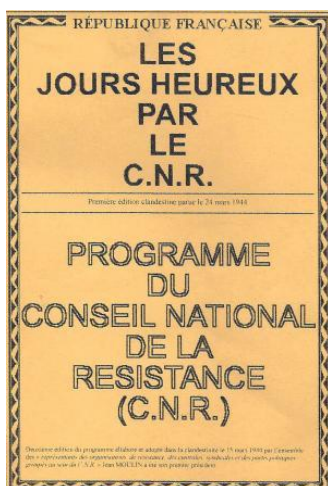
Le cahier de Fontaine-lès-Dijon

Il est formé de trois feuilles recto verso, soit six pages manuscrites sur papier blanc non ligné, type papier à lettre petit format. Il obéit à un plan apparent mais peu rigoureux avec, en marge, la reprise de la question soulignée. La réponse, par oui ou par non, est rarement développée. Le document n'est pas daté. Il est intitulé « États généraux. Cellule Max Van de Fontaine-lès-Dijon. Discussion et étude de la possibilité pour la constitution des États-généraux ». La mention « parti communiste » est d'une autre main. Il est signé « la cellule de Fontaine, Marcel Weber⁷ ».

⁵ ADCO, W 20 885, CDL, Lettre adressée aux secrétaires départementaux ; 28 mai 1945.

⁶ Le plan de base diffère d'un département à l'autre.

⁷ ADCO, W 24 865/286/01, Recensement de 1946 : Marcel Weber, né en 1911, garagiste, domicilié rue des Templiers, marié à Marie-Louise Reydant, ménagère, 4 enfants.



QUESTIONS POLITIQUES

Le droit de vote et le mode de scrutin

La cellule entérine le droit de vote des femmes octroyé par le général de Gaulle le 21 avril 1944 et demande le vote à 18 ans, mais il faudra attendre la loi du 5 juillet 1974 pour que cette revendication soit satisfaite par le président de la République Valéry Giscard-d'Estaing. Le droit de vote est également demandé pour les militaires⁸. Ce dernier sera reconnu le 17 août 1944. La représentation proportionnelle est souhaitée mais la cellule avance que si, dans les villes, ce scrutin avantagera le parti car il y a beaucoup d'ouvriers, dans les campagnes, en revanche, il lui en fera perdre. La répartition proportionnelle fut utilisée à la Libération et sous la quatrième République pour les élections législatives, mais en 1958, le Général de Gaulle fit rétablir le scrutin uninominal majoritaire à deux tours en vigueur sous la Troisième République. Aujourd'hui, le scrutin proportionnel est appliqué aux élections municipales et européennes. La cellule pense que le vote devrait être obligatoire mais cette question est loin de faire l'unanimité dans les autres cahiers, qui indiquent que cette méthode coercitive est antidémocratique. Elle se prononce pour l'indignité nationale des traîtres et collaborateurs, reconnue après preuves et témoignages. Ce chef d'accusation appliqué depuis l'ordonnance du 26 août 1944 ne sera plus utilisé après l'amnistie de 1951. Beaucoup de cahiers regrettent que la justice ne soit pas très prompte à juger les grands coupables alors qu'on se montre sévère pour les petits comparses.

L'assemblée constituante et la constitution

Il est demandé par la cellule qu'elle soit formée à l'image du CNR, c'est-à-dire qu'elle soit démocratique et républicaine avec des responsables choisis dans le peuple et le plus possible en contact avec le peuple. C'est une constante des cahiers de doléances d'insister sur la prise en considération des aspirations et des besoins du peuple. Pour ce qui est des éléments essentiels de la future constitution, le maintien du suffrage universel, le respect de la liberté de conscience, de la liberté de presse et du travail, l'égalité de tous les citoyens devant la loi et une justice rendue par des gens qui ne se laissent pas corrompre, sont les grands principes énoncés par la cellule. Le cahier n'aborde pas le sujet du référendum, auquel s'oppose le parti communiste au motif qu'il appartient à la tradition bonapartiste et plébiscitaire.

Les institutions

La cellule se borne à indiquer des élections au suffrage universel pour le pouvoir législatif, la responsabilité des ordres donnés pour l'exécutif et, pour le judiciaire, une police au service du peuple et une répression sans pitié pour les traîtres et les agents de l'ennemi. Cette imprécision montre que la cellule ne maîtrise pas la question des institutions politiques. Elle se borne à l'énoncé de principes généraux, ce qui n'est pas le cas d'autres cahiers qui font état du nombre de chambres⁹, du mode de désignation, du rôle et du pouvoir du président de la République, de celui du chef de gouvernement ou de l'indépendance de la justice. Pour les peuples coloniaux, la cellule se prononce comme beaucoup, pour des droits politiques et sociaux ainsi que des devoirs identiques à ceux de la métropole mais demande que soit respecté le protectorat alors que des cahiers vont jusqu'au droit de séparation.

⁸ Pour la majorité des cahiers de doléances de la Côte-d'Or, les soldats doivent rester inéligibles.

⁹ La majorité des cahiers en Côte-d'Or considèrent que cette constituante ne doit comporter qu'une seule chambre mais le premier projet constitutionnel qui entérinait cette idée sera repoussé par crainte de la toute puissance d'une assemblée unique.

Les circonscriptions administratives

Le regroupement de communes est préconisé afin que des communes riches aident les plus pauvres et pour favoriser une meilleure entente entre ville et campagne, ouvriers et paysans. La conscience est prégnante dans les cahiers que la commune est trop exiguë par rapport aux problèmes modernes : eau, électricité, téléphone, lutte contre l'incendie... Le conseil municipal doit faire son possible pour que le regroupement réussisse. La cellule est muette sur l'administration de la commune¹⁰, le rôle du maire et la durée du mandat des conseillers municipaux¹¹. Elle est d'avis que l'échelon du canton¹² et du département doit être maintenu¹³ mais que celui de l'arrondissement doit être supprimé. Ces vœux sont globalement conformes aux aspirations énoncées par les autres cahiers de doléances qui, comme à Fontaine, mettent l'accent sur la responsabilité des élus qui doivent être révocables s'ils ne respectent pas leur programme et ne remplissent pas leur mandat. Quant à la région, la cellule ne l'évoque pas mais d'autres cahiers indiquent, qu'instaurée par Vichy, elle n'a pas lieu d'être maintenant.

L'inventaire de la commune

Fontaine est présentée comme une commune rurale où les terres cultivables sont exploitées et où les naissances sont faibles. La cellule recommande de faciliter les mariages avec les gens de la ville ce qui témoigne de la persistance d'une forte endogamie. Fontaine n'a pas d'industrie, bénéficie de l'eau et de l'électricité mais il y a beaucoup à faire. Comme souvent l'état des routes est dénoncé et le tout à l'égout est réclamé.

LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES

L'économie et les transports

Dans le domaine des transports, la cellule réclame la suppression des services de roulage, c'est-à-dire de la police qui s'occupe de la sécurité routière, mais le premier radar routier sera expérimenté en France en 1946... Elle souhaite la mise en place d'un service d'autocars : depuis 1933, Fontaine était desservie depuis la place Grangier par une ligne d'autobus de la Compagnie des tramways dijonnais mais le service avait été interrompu pendant la guerre.



Autobus Citroën P45, place Grangier vers 1936.
Don de M Albert Vossot. Collection AVF.

L'économie : le ravitaillement et agriculture

En 1945, le ravitaillement est insuffisant et la cellule demande son amélioration, sans développer par quels moyens. Il faudra quatre ans pour qu'en 1949 on bascule de la pénurie à l'abondance. Dans le domaine agricole, la cellule constate un manque d'outillage et d'engrais et envisage l'instauration d'aides pour l'installation des jeunes agriculteurs, néanmoins il faudra attendre 1965 pour que des prêts bonifiés afin d'aider les jeunes agriculteurs soient mis en place. Une extension aux travailleurs agricoles du système des assurances sociales obligatoires est réclamée par de nombreux cahiers de doléances.

¹⁰ Beaucoup de cahiers demandent une plus large autonomie dans la gestion.

¹¹ Mandat de 4 ans pour les conseillers municipaux demandé par la majorité des cahiers en Côte-d'Or.

¹² Une grande partie de la population rurale estime que les conseils généraux sont suffisamment habilités pour s'occuper des questions de réformes et soumettre aux gouvernements des vœux comme antérieurement.

¹³ Maintien des conseils généraux en tant qu'assemblées administratives sans rôle politique et suppression du rôle politique du Préfet demandés par la majorité des cahiers en Côte-d'Or.

L'économie : l'artisanat

Dans le secteur de l'artisanat, la cellule parle de facilités et d'aménagements pour un meilleur rendement. Les fonctionnaires vichyssois avaient en effet créé une administration pesante avec des comités d'organisation. La majorité des cahiers demandent la suppression des organismes de Vichy et un retour à une économie libérale, sans qu'on puisse dire, encore aujourd'hui, que la complexité réglementaire à laquelle sont soumis les artisans se soit vraiment allégée...

L'économie : le commerce

La suppression des droits de douane est préconisée, ce qui sera réalisé dès 1968 entre les six états membres de la Communauté Économique Européenne. Quant à la revendication d'une monnaie unique, elle sera satisfaite par les dispositions de Maastricht en 1992 et le passage effectif à l'euro pour tous les Français en 2002. Pour ce qui est de la suppression des intermédiaires entre le producteur et le consommateur, la diminution du rôle des intermédiaires demeure encore à l'ordre du jour.

L'économie : le tourisme

La demande d'amélioration des syndicats d'initiative est une reconnaissance implicite de leur rôle moteur dans l'industrie touristique.



L'économie : la reconstruction

La reconstruction des villes sinistrées est propre à l'époque. Elle s'accompagne pour sa réalisation de l'idée de prendre l'argent à ceux qui l'ont mal acquis pendant la guerre et de la vente, après saisie, des biens des traîtres, ainsi que de l'emploi des prisonniers de guerre allemands pour déminer et reconstruire rapidement. Pour la cellule, l'accès des ouvriers qualifiés aux fonctions de direction et d'administration des entreprises hâterait la reconstruction car avant le profit, les ouvriers pensent à faire vite et bien : il faut faire confiance aux ouvriers, à leur sens des responsabilités.

L'économie : la production et la renaissance industrielle

Produire davantage et plus vite est un leitmotiv avec la suppression de tous les freins. Le relèvement rapide de la production est en effet une condition indispensable du redressement économique et financier de la France. Aujourd'hui, le processus d'intensification qui en a découlé est remis en question en raison de ses impacts. Les trusts sont unanimement dénoncés dans les cahiers comme source de tous les maux¹⁴. De fait, ils restent encore aujourd'hui au cœur de bien des scandales de fraude fiscale. Le développement des coopératives ouvrières est fortement encouragé. La loi Ramadier de 1947, ira en ce sens en fixant les grands principes qui les unissent quelle que soit leur branche d'activité.



Affiches du parti communiste français en 1945. Collection du PCF.

¹⁴ La majorité des cahiers de la Côte-d'Or demande la nationalisation des mines et des grandes entreprises. Ces nationalisations ont déjà eu lieu dans les houillères, chez Renault et dans les transports aériens. Les banques le seront en décembre 1945.

LES QUESTIONS SOCIALES

Société et travail

L'unité syndicale est appelée de ses vœux par la cellule de Fontaine qui suggère de s'affilier aux syndicats reconnus : CGT, CFTC, CGA. La tradition syndicale française d'indépendance par rapport aux partis et à l'État fera échouer ce désir d'unité avec la mainmise du PC sur la CGT en 1947.

La cellule de Fontaine pense que les salaires devraient être plus rémunérateurs et prône une échelle mobile qui consiste à augmenter les salaires en fonction de l'augmentation des prix afin de conserver le pouvoir d'achat des salariés face à l'inflation. Cette indexation est introduite en France en 1952 par le gouvernement d'Antoine Pinay. Comme la majorité des cahiers, la cellule demande aussi l'établissement « de contrats et de salaires collectifs ». Cette négociation collective verra le jour en 1950 avec la loi sur les conventions collectives qui donne la liberté de négocier les salaires et les conditions de travail par branche. La cellule de Fontaine assène que le chômage ne devrait pas exister. Chacun devrait pouvoir avoir droit au travail. Elle fait fi de la diversité des causes du chômage. Le CNR est plus nuancé en demandant que tous les travailleurs des villes et des campagnes soient garantis contre le chômage¹⁵.

La cellule de Fontaine pense que les femmes doivent rester au foyer pour s'occuper des affaires qui les concernent : famille, éducation des enfants. Ce n'est pas l'avis d'autres cellules qui pensent au contraire que la femme est l'égale de l'homme, qu'elle doit accéder à tous les échelons de la vie sociale, qu'il faut créer des cantines, des crèches, des garderies, des patronages laïcs pour qu'elles puissent travailler plus facilement et qu'à travail égal, salaire égal.

Société et enseignement

L'enseignement est une des grandes préoccupations. Il doit être laïc, gratuit à tous les échelons (droits d'inscription, d'examen, internat) et accessible à tous sans distinction de fortune¹⁶, les crédits aux écoles libres doivent être supprimés. Malgré de nombreuses réformes, l'école française demeure encore aujourd'hui profondément inégalitaire et élitiste.

Société et culture

Il faut que la pratique du sport soit facilitée et que la natation soit rendue obligatoire en mettant à la disposition de la population des piscines. La première piscine municipale à Dijon sera construite en 1947 le long des allées du Parc. Le cinéma doit être contrôlé pour les moins de 18 ans. De fait, une commission de contrôle du centre national du cinéma et de l'image animée (CVC) est instituée en juillet 1945.

HYGIÈNE ET SANTÉ PUBLIQUE

Affiche de la sécurité sociale. 1947.



La cellule souhaite des soins médicaux gratuits, des maternités, des crèches également gratuites avec de nouvelles créations de bâtiments. Les assurances sociales sont plébiscitées avec une réforme de structure pour une meilleure organisation et une répartition plus juste des fonds versés. De fait, dès octobre 1945, des ordonnances créent une organisation de la Sécurité sociale qui fusionne toutes les anciennes assurances (maladie, retraite...) et qui va dans le sens d'une meilleure protection souhaitée contre les accidents et l'invalidité.

¹⁵ La « retraite des vieux » pour tous les travailleurs est réclamée en plus par la majorité des cahiers de la Côte-d'Or.

¹⁶ Beaucoup de cahiers demandent la prolongation de la scolarité.

Si la cellule de Fontaine plaide pour une répression sévère de la prostitution, d'autres cellules insistent sur la lutte contre les maladies vénériennes. L'aspect hygiéniste est beaucoup plus développé dans les cahiers de Dijon, avec la dénonciation des taudis qui sont des foyers d'épidémie et de tuberculose, la saleté des rues, les rejets dans l'Ouche par l'hôpital général des pansements infectés ...

ARMÉE

Comme beaucoup, la cellule défend une armée moderne et motorisée, réclame le rajeunissement des cadres. Cette armée doit être capable de faire respecter les droits de la France si elle est menacée, mais elle doit aussi permettre de passer le permis de conduire et offrir une école de mécanique. Pour la cellule de Fontaine, l'armée est conçue comme un organe d'aide et de perfectionnement de l'individu.

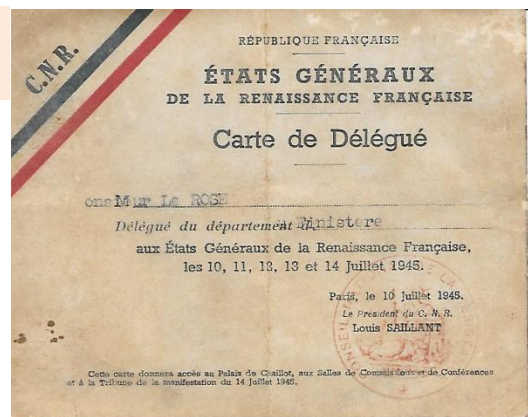
Victimes de la guerre

La cellule est consciente de la nécessité d'une aide urgente à apporter aux sinistrés par des subventions et des crédits de l'État. Si elle admet l'idée que les charges résultant de la guerre doivent être supportées par tous les citoyens, elle insiste pour faire restituer aux profiteurs de la collaboration les fortunes qu'ils ont amassées et pour confisquer les biens des traîtres afin d'indemniser les sinistrés et les ayants-droits.

Les limites des cahiers

Blog : Le chiffon rouge -
PCF Morlaix/Montroulez

Après cinq années d'oppression, les cahiers de doléances ont été conçus pour appuyer l'autorité du CNR en vue de la réalisation de son programme¹⁷ et pour tenir compte des aspirations et de toutes les opinions. Néanmoins, seule une fraction de la population s'est intéressée à la préparation des États généraux et s'est mobilisée. Ainsi en Côte-d'Or, 44 communes sur les 717 que compte le département ont fait remonter leurs doléances et beaucoup de cahiers ont été rédigés par des militants comme à Fontaine. Par ailleurs, la délégation côte-d'orientale qui faisait partie des délégations départementales composant les États généraux devait avoir 16 membres, à raison de 1 pour 20 000 habitants, or le CDL de Côte-d'Or a attribué un siège à chacun des 16 mouvements représentés au CNR, ce qui a entraîné de très vives critiques car cette attribution mettait sur un pied d'égalité des organisations de taille et d'influence très différentes. De plus, les délégués ont été désignés par le CDL, et non pas par les organisations qu'ils étaient censés représenter, ce qui n'avait rien de démocratique. Enfin et surtout, comme l'indiquait le parti socialiste¹⁸, il fallait apporter des réponses « éclairées » à des questions complexes qui demandaient de grandes compétences en droit international ou constitutionnel, dans les domaines militaires, économiques et sociales... Les questionnaires étaient beaucoup trop présomptueux, d'autant que les communes ont eu moins d'un mois pour réunir les habitants, débattre de l'ensemble des points et rédiger les cahiers de doléances ! Les mouvements de résistance ont beaucoup surestimé l'intérêt de la masse de la population pour ces questions. Très souvent attentiste, cette masse durement éprouvée et qui s'attachait à survivre¹⁹ voulait surtout un retour à l'ordre et la fin des restrictions.



¹⁷ ADCO, W 20 885, CDL, Commission des États-généraux, 22 février 1945.

¹⁸ *Le socialiste Côte-d'Orien*, 15 juin 1945.

¹⁹ De Gaulle (Charles), *Mémoires*, t. III, p. 129.

Certes en 1945, une grande partie de la population reconnaissait la légitimité de la résistance « authentique » et le programme du CNR n'a pas produit d'antipathie: moins de 10% de la population le désapprouvait²⁰ mais plus de 50% de la population (62% dans les campagnes) qui n'affirme pas d'opposition déclarée à l'esprit de réformes économiques et sociales est, d'après les sondages²¹, sans opinion sur le programme et n'a pas d'idée sur la forme de régime politique. Les mouvements de résistance active et les partis n'ont guère été capables de sensibiliser au-delà de leur cercle de militants la majorité de Français qui n'a été ni du côté de La Résistance, ni du côté des collaborationnistes. Les États généraux n'ont mobilisé que les convaincus et la tentative de démocratie directe a été un échec.

La position du PCF à travers le cahier de Fontaine

Il n'est nullement question de révolution, de prolétariat, de discours radical anticapitaliste dans le cahier de la cellule de Fontaine. La cellule mêle ordre et légalisme pour reconstruire l'État et se fixe pour but la restauration de la République et de la démocratie. Elle est très offensive sur le thème de l'épuration. Elle met en avant la production et la modernisation au niveau économique et si les trusts sont coupables de tous les maux, la cellule s'en tient aux nationalisations et recherche une entente avec le patronat sans réclamer la réquisition des entreprises. Par ailleurs, elle tend la main à la paysannerie et se montre unitaire sur le plan politique et syndical. Beaucoup de revendications formulées dans ce cahier seront satisfaites à plus ou moins long terme. Le PC fondait de grands espoirs sur les États généraux de la Renaissance afin de peser sur la préparation de la future constitution. Bien que préparée avec soin et pour ne pas effrayer, la population n'a pas suivi. Cette préoccupation d'élargissement du dialogue et d'union nationale la plus large possible ne s'est pas révélée une stratégie payante, aussi le PC va-t-il la modifier et ressusciter le clivage gauche-droite.

La portée des États généraux de la Renaissance française

Le programme du CNR marqué très à gauche n'est en réalité pas consensuel, ni dans la France combattante, ni dans la population, dont une partie partage d'autres sensibilités politiques sans assumer ouvertement, par prudence, à la sortie de l'Occupation, une frilosité à l'égard de la Résistance. Dès les élections municipales en avril et mai 1945, la légitimité du pouvoir n'est plus issue des instances de la Résistance, les mouvements de résistance ne sont plus des forces politiques car les partis les ont phagocytées. Les comités de Libération sont balayés. Le général de Gaulle, chef du gouvernement provisoire, que la Résistance a adoubé et dont la popularité est immense, ignore l'encadrement résistant. Il ne reconnaît que le cadre institutionnel. Il procède aux réformes de structures économiques et sociales en appliquant le programme du CNR avant toute consultation au suffrage universel et, dans le domaine des institutions, décide d'un référendum pour limiter les pouvoirs de l'Assemblée constituante afin d'éviter que les communistes, dont il se méfiait, n'aient un rôle trop important. Il ruine ainsi par avance la portée des États généraux qui sont pour les CCL et le CNR leur chant du cygne.



Discours de Louis Saillant, président du CNR, Musée de la Résistance nationale. Champigny sur Marne.

Sigrid Pavèse

²⁰ CAPDEVILA (Luc), *Les Bretons au lendemain de l'occupation*, Presses universitaires de Rennes, p.305-313.

²¹ RIOUX (Jean-Pierre), *La France de la Quatrième République*, sondage réalisé en mars 1945, p 84.

Denise BOUTILLON (1921 – 2022)

Après la disparition de leur fondatrice Denise Boutillon le 29 juillet 2022
des adhérents des Amis du Vieux Fontaine ont écrit :

Jean Aubrun

C'était une femme remarquable.

Madeleine Babin

Je l'admirais, c'était une grande dame !

Jeannine Devenet

Madame Boutillon était un personnage avec des idées très en avance... Je me souviens de quelques discussions qu'elle avait avec Raymond, mon mari, les jours de kermesse : il n'était pas toujours d'accord avec elle mais cela restait toujours très amical...



Fontaine des arts 2016

Nathalie Grillet

Adorable femme, à l'énergie aussi pétillante que son regard! Oui, elle aimait transmettre et elle le faisait bien. Elle était aussi d'un esprit très ouvert et longtemps elle est venue assister aux spectacles de théâtre des enfants de l'Acf, juste pour le plaisir de les voir s'épanouir sur scène. Elle m'émouvait profondément.



Kermesse 2004

Nicole Lamaille

J'appréciais beaucoup Denise Boutillon. J'avais fait plusieurs gardes de nos stands lors des journées du patrimoine dans le vieux Bourg avec elle: toujours heureuse, gracieuse et d'humeur égale. De plus, un vrai puits d'histoires et tellement de connaissances !

Claude Robert

Madame Boutillon a marqué le village avec son grand dynamisme et sa forte personnalité, n'hésitant pas à se battre avec courage au risque de déplaire et de fâcher certains en raison de son caractère assez entier et ce, malgré son grand sourire permanent. Toujours authentique, elle restait simple et sans aucune fioriture dans tous les domaines, d'accès facile et toujours accueillante et généreuse jusqu'à la fin de sa longue vie ; une vie riche, durant laquelle elle demeura proche de tous, quel que soit leur rang social et leur « compte en banque » ! On ne vous oubliera pas Madame Boutillon et votre sourire demeurera dans nos mémoires !

Josette Philippe

Ancienne employée municipale de la mairie de Fontaine-les-Dijon, je ne peux qu'évoquer toutes les bonnes et nombreuses relations lorsque Madame Boutillon était conseillère municipale, son dévouement auprès des Services et sa participation lors des élections diverses et bien d'autres aides... La création de l'association "des Amis du Vieux Fontaine" a été aussi pour Fontaine des changements dans l'histoire, la culture, le patrimoine, l'écologie, le côté architectural surtout dans le "Vieux village". C'était une personne très respectueuse et chaleureuse tout en étant ferme dans ses bonnes décisions diverses. Oui, une compatriote fontainoise pour le bien de la commune : on ne peut que garder d'excellents souvenirs, surtout en ce qui me concerne, car j'étais domiciliée aussi à Fontaine jusqu'à ma retraite et j'ai connu l'évolution de cette ville.



Les 40 ans des AVF,
2016

CE QU'A ÉCRIT DENISE BOUTILLON SUR LES DÉBUTS DES AVF

Arrivée à Fontaine en 1975, je fus aussitôt séduite par le charme du vieux village et j'ai cherché à plonger dans l'histoire de son passé.

Je connaissais Monsieur Rouvières qui habitait rue de Pouilly, une belle maison du XVIII^e. Il me fit part de la menace de destruction près de chez lui d'une maison datant du XV^e siècle, la maison de Siry devenue au XX^e siècle la Maison du Bon Pasteur, qui était le refuge des « filles perdues », entendez « qui avaient fauté »...

Cette menace de destruction était due à l'opinion du maire de l'époque, Pierre Jacques et de son conseil : la maison étant frappée d'alignement, il fallait démolir pour élargir la rue et faciliter la circulation automobile. Le maire suivant Georges Bourgoïn avait la même idée. Avec quelques Fontainois au courant de la situation, nous décidâmes d'agir. C'est ainsi que fut créée, le 8 novembre 1976 notre association afin de protéger notre patrimoine contre les démolitions abusives.



Le bureau des avf de 1976 à 1992. Mme Mas secrétaire, Mme Girod trésorière, Mme Boutillon présidente. Santenay, 1993.

La chance alors nous sourit car le 16 janvier 1978, après une procédure de 6 ans due à 5 refus du périmètre de protection par la municipalité, un arrêté inscrivit enfin l'ensemble formé par le village sur l'inventaire des sites pittoresques du département de la Côte-d'Or, ce qui soumettait à l'avis de l'architecte des Bâtiments de France les transformations qu'on voulait faire subir au village. La maison était sauvée car les Bâtiments de France demandaient sa conservation. Elle fut achetée par Bernard Thiériot qui mit en valeur la fenêtre du premier étage et la niche. Il rénova l'intérieur et invita les maires successifs à venir visiter la maison. C'est ainsi que les maires successifs ont compris notre action et nous ont soutenus. Nous les en remercions.

Pour les travaux de leurs maisons, les propriétaires durent aller demander une autorisation à la mairie. Certains continuent à « oublier » et nous surveillons tout travail insolite.

Il fut décidé qu'une prime à la restauration soit attribuée par la municipalité aux propriétaires qui répareraient l'extérieur de leur maison – ouvertures, menuiseries, peintures, toitures, etc.- sans « les défigurer ».

Les propriétaires des maisons anciennes nous ouvrirent leurs portes. C'est ainsi qu'une quinzaine de maisons furent visitées et firent l'objet d'une description dans le bulletin des Amis du Vieux Fontaine que nous faisons paraître tous les trimestres. Nous éditâmes aussi une brochure « Fontaine et son passé ».

Nos sorties annuelles nous permirent de découvrir le patrimoine de Saint-Seine l'Abbaye, Beaumont-sur-Vingeanne, Bézouotte, Châteauneuf...

Comme j'étais alors au conseil municipal avec le maire Monsieur Bourgoïn, j'ai travaillé à l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols. Nous demandâmes la protection de toute la zone nord-ouest de la commune qui fut classée comme non constructible et la protection des chemins ruraux. Avec la protection du site, le POS supprima tous les alignements mais nous ne pûmes empêcher l'enlèvement des pierres tombales de la « basilique » en 1978.

En 1977, nous eûmes la satisfaction de voir l'évêché de Dijon autoriser la commune de Fontaine à ouvrir au public le parc Saint-Bernard pour une durée de 15 ans sous réserve de respecter les lieux mais il fallut des années pour que l'ouverture soit effective car, parallèlement, l'évêché cherchait à vendre la totalité des bâtiments et du terrain.

Tel fut le début de notre travail aux avf qui continue depuis 37 ans²².

LA COTISATION DE 2022 s'élève à 18 €. Seuls les chèques sont acceptés. Merci d'envoyer ou de déposer votre chèque, si ce n'est déjà fait, avec le bulletin d'adhésion complété, à l'adresse suivante : Les Amis du Vieux Fontaine, CAPJ, 2 rue du Général-de-Gaulle 21121 FONTAINE LES DIJON
Pour 2022, vous avez acquitté votre cotisation : oui non

²² Denise BOUTILLON, *Historique* manuscrit rédigé en janvier 2013.